

COMMUNE DE WEITBRUCH

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 juillet 2010

L'an deux mille dix, le quinze juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Weitbruch, légalement convoqué le 7 juillet 2010 s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du maire Monsieur Fernand HELMER,

Nombre de conseillers en exercice **19**

Nombre de conseillers présents **16**

Monsieur le Maire, Fernand HELMER

Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire : Micheline BLANCK, Damien HENRION, Brigitte STEINMETZ, Jean-Claude KREBS et Jean-Claude GOTTRI.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal : Julie GASS, Jean-Marc SUSS, François DISS, Bruno DEBUS, Jean-Marie KALLENBACH, Christa METZ, Brigitte RIEHL, Robert GELDREICH, Paul KOBI, Léonard STEINMETZ.

Absents excusés avec pouvoir **3**

M. Jean-Marc PFRIMMER qui donne pouvoir à Jean-Marc SUSS,
M. Rémy RUBRECHT qui donne pouvoir à Bruno DEBUS,
Mme Sandrine LUX qui donne pouvoir à Fernand HELMER

Quorum

Calcul du quorum : $19 : 2 + 1 = 10$

Avec 16 membres présents, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, DGS

Le maire accueille les conseillers municipaux et leur présente Madame Marie-Thérèse WEISBECKER, Directeur Général des Services en fonction depuis le 1^{er} juillet 2010, lui souhaite la bienvenue dans la commune de WEITBRUCH et une très bonne collaboration avec le conseil municipal et l'ensemble du personnel.

Le Maire demande au conseil municipal s'il peut ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant les travaux à l'église protestante, le conseil approuve à l'unanimité.

Puis le maire entame l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications du Maire concernant les réunions et les décisions prises par délégation du Conseil Municipal
3. Création d'un deuxième Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) -passerelle
4. Dénomination des rues du lotissement « Hornleiss II »
5. Demande de subvention de la commune de GRIES pour l'école municipale de musique
6. Eglise protestante – remplacement des dalles intérieures – travaux supplémentaires
7. Questions diverses

1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le maire relève que le procès-verbal du conseil municipal du 27 mai 2010, transmis aux conseillers municipaux n'a pas fait l'objet d'observations écrites.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 27 mai 2010 et procède à sa signature.

2. Communications du Maire concernant les réunions et les décisions prises par délégation du Conseil Municipal

2/1 Réunions et actions diverses

Monsieur le Maire résume les réunions et actions depuis la dernière séance auxquelles lui-même ou/et un Adjoint au maire a participé :

❖ Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Réunion du conseil communautaire les 28 mai, 1^{er} juin et 5 juillet

Réunion de la Commission d'Appel d'Offres les 28 mai, 11, 21, 22, 24 et 25 juin et 12 juillet

Réunion du bureau les 31 mai et 28 juin

Réunions des commissions les

- 28 juin, 5 juillet : Commission Finances
- 8 juillet : Commission Jeunesse : représentants de la commune : le Maire et Micheline BLANCK
- 9 juin : Commission voirie concernant la rue Longue, avec la participation de Damien HENRION et de la commission communale des travaux

❖ Lotissement Hornleiss II

- Réunion de chantier les 9, 16, 30 juin et 7 juillet
- Réunion le 9 juin avec les futurs acquéreurs et M. KERN, M. PITOSET et M. BALTZER du bureau d'études

❖ Réunions des commissions communales les

- 7 juillet : Commission des Fêtes / calendrier des manifestations
- 12 juillet : Commission communication / « Weitbruch Actu N°4 »

❖ Travaux à la mairie/Ascenseur

- Réunion de chantier les 9 juin, 7 juillet

❖ Ecoles

- Le 3 juin : Entretien avec Mme DIETZ, Directrice de l'école maternelle : thème « Petits voyous »
- Le 18 juin : Conseil d'école à l'école maternelle, les représentants de la commune : Micheline BLANCK et Jean-Claude GOTTRI
- Le 29 juin : Conseil d'école à l'école élémentaire, représentants de la commune : le Maire, Micheline BLANCK et Jean-Claude GOTTRI

❖ Associations

- le 18 juin Assemblée Générale du FCW
- le 18 juin Assemblée Générale de l'ASC GALLIA

❖ Réunions au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) les :

- 2 juin et 8 juillet

❖ Prévention routière

- le 2 juin : Réunion et reconnaissance du trajet pour la finale départementale de la prévention routière de l'école primaire

- le 23 juin : Finale départementale inter-pistes organisée par la Prévention Routière du Bas-Rhin à l'école élémentaire, rue principale
- le 8 juin : Remise du Challenge « Prévention routière » à Hœrdt à la classe de M. Alain CHRISTOPHE

❖ Divers

- le 2 juin : Réunion de l'Association des Maires du Bas-Rhin concernant la fiscalité et la situation actuelle du SDIS
- le 16 juin : Inauguration par la ville de Haguenau de trois sites
- le 18 juin : Remise des diplômes d'honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939 - 1945
- le 29 juin : Avec l'assistance de la gendarmerie, recherche de documents au domicile de M. EXL, suite à son décès
- le 12 juillet : entretien avec le pasteur SIEFER concernant les travaux à l'église protestante

2/2 Informations concernant les délégations du conseil municipal au maire (article L 2122-22 CGCT)

Informations sur les déclarations d'intention d'aliéner

Date de réception Des DIA	Propriétaire	Adresse du bien	section	parcelle	Acquéreur	Renonciation au droit de préemption urbain	Date d'envoi
13/05/10	STURNY Jacqueline 10 rue des Romains	Maison 8 rue Strieth	25	123	OLLIER Michel et SCHUTZ Laurence 60 rue du Gal Leclerc 67670 MOMMENHEIM	oui	21/05/2010
29/06/10	M. et Mme SIMON Frédéric 3 a Hanau Birkwald	Maison 3a hameau Birkwald	19	181/117	OULES Frédéric 6 impasse des Coteaux 67240 KURTZENHOUSE	oui	30/06/2010

3. Création d'un deuxième contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) - passerelle

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 1er juin 2009, dans le cadre du Plan d'action pour l'emploi des jeunes, des contrats d'accompagnement dans l'emploi : « CAE -passerelle» peuvent être conclus pour des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Ces contrats d'accompagnement dans l'emploi sont proposés, prioritairement aux collectivités territoriales, afin de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle dans des métiers offrant des débouchés dans le secteur marchand.

Notre commune a créé un poste pour un CAE passerelle le 27 mai dernier pour les espaces verts qui donne entière satisfaction. Le Maire propose de créer un deuxième poste.

Un « C.A.E. passerelle » pourrait être créé au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'aide à l'école maternelle pour remplir les fonctions d'assistance auprès des enfants à raison de 24 heures par semaine. Les périodes d'immersion seront prioritairement placées en période de vacances scolaires.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 12 mois à compter du 1er septembre 2010 soit jusqu'au 31 août 2011.

L'Etat prendra en charge 90 % du SMIC horaire brut dans la limite de 24 heures hebdomadaires et exonèrera les charges patronales. La somme restant à la charge de la commune sera de l'ordre de 200 €/mois.

➤ Le Maire propose à l'assemblée :

- la création d'un « C.A.E. - Passerelle » pour les fonctions d'aide à l'école maternelle à temps partiel à raison de 24 heures/semaine.

➤ Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n°2008-1249 du 01/12/2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,

Vu la circulaire D.G.E.F.P. n°2009-19 du 29/05/2009 relative aux modalités de mise en œuvre du « C.A.E. - Passerelle » dans le cadre du plan jeunes,

DECIDE à l'unanimité moins une abstention :

- **d'adopter la proposition du Maire,**
- **de préciser que cette aide à l'école maternelle est temporaire vu les dispositions législatives en faveur de l'emploi des jeunes et ne sera en aucun cas pérennisée.**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

4. Dénomination des rues du lotissement Hornleiss II

Le maire informe les conseillers municipaux que les travaux de viabilité au lotissement Hornleiss II se termineront vers la mi décembre.

Le maire propose au conseil municipal de choisir le nom des rues afin de pouvoir commander les panneaux de signalisation.

Le conseil municipal,

Vu la dénomination des rues de la première tranche : rue des framboises et rue des fraises,

Vu les propositions pour la 2^{ème} tranche : rue des cassis, mûres, groseilles, myrtilles et du noyer,

DECIDE à une large majorité

- a) **de choisir comme dénomination** - En entrant dans le lotissement par la rue des Vignes -1^{ère} tranche--
- **Rue des Groseilles** - 1^{ère} rue à gauche jusqu'à ce qu'elle rejoigne la rue des Vignes
 - **Rue des Mûres** - 1^{ère} rue à droite jusqu'à la rue des framboises
 - **Rue des Cassis** - de la rue des Mûres à la rue des framboises
 - **Rue des Vignes** - en prolongement de la 1^{ère} tranche jusqu'à la rue de l'église
- b) **de charger le maire d'acquérir les panneaux.**

5. Demande de subvention de la commune de GRIES pour l'école municipale de musique

Le maire expose,

Par courrier du 16 juin 2010, la commune de Gries fait part du déficit de fonctionnement croissant depuis 2002 de l'école municipale de musique et sollicite une participation de la commune de Weitbruch vu le nombre important d'élèves originaires de notre commune qui fréquentent l'école.

Le conseil municipal,

Vu la demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école municipale de musique de la commune de Gries du 16 juin 2010,

Vu que dans la commune de Weitbruch, des cours de musique sont dispensés,

Vu que les associations de Weitbruch accueillent également des jeunes de Gries,

DECIDE par 10 voix contre et 6 abstentions

- **de ne pas réserver une suite favorable à la demande de la commune de Gries.**

6. Eglise protestante - remplacement des dalles intérieures - travaux supplémentaires

Après avoir entendu le maire, **le conseil municipal,**

Vu la délibération du conseil municipal du 18 février 2010 approuvant les travaux de réfection du dallage à l'église protestante pour un montant de 40.660,12 € HT,

Vu les travaux supplémentaires à réaliser liés aux fondations en béton pour recevoir le sas intérieur,

Vu les participations financières du Conseil Général et de la Paroisse,

Considérant que la participation de la commune augmenterait d'environ 300 €,

Décide à l'unanimité

*** d'approuver les travaux supplémentaires ce qui porte les travaux à 41.508,18 € HT au total**

*** de charger le maire d'accomplir les démarches administratives et financières correspondantes.**

7. Questions diverses

- les rapports annuels 2009 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, d'eau potable et du traitement des déchets du SMITOM de HAGUENAU-SAVERNE sont consultables en mairie.
 - Détermination de la date pour la sortie annuelle du conseil municipal et du personnel :
M. Jean-Claude KREBS propose de visiter la sucrerie d'Erstein et le musée Würth, également à Erstein, l'après-midi. Après concertation, la date retenue est le vendredi 12 novembre 2010, à défaut le 13 ou le 20 novembre.
 - M. Damien HENRION fait un état de l'avancement des travaux pour le chantier à la mairie. Des avenants en plus et en moins seront présentés lors du prochain conseil municipal en raison d'imprévus notamment :
 - * l'infiltration d'eau dans la fosse de l'ascenseur. Un cuvelage sera nécessaire, une mise en concurrence est en cours.
 - * Il a été constaté que le mur mitoyen qui devait recevoir l'assise de la dalle en béton pour l'auvent n'offre pas la stabilité escomptée. Avec le maître d'œuvre, l'option a été prise de poser une structure métallique indépendante avec une structure couverture en bois et zinc.
 - * Au sous-sol, le mur arrière des toilettes hommes au droit des urinoirs, n'offre plus l'adhérence suffisante, il faudra reprendre l'ensemble avec un nouvel habillage en placoplâtre et finition en carrelage.
 - * les délais seront recalés sur les lots qui auront subis des contraintes en fonction des travaux supplémentaires pour le cuvelage.
 - * Dans la cour de la bibliothèque, vu les travaux pour la mise en place de l'ascenseur, une reprise d'enrobé devra être réalisée.
- Par ailleurs, en collaboration avec le lycée Gutenberg, une signalétique pour le deuxième étage a été réalisée. Pour le 1^{er} étage et le rez-de-chaussée cela sera également possible moyennant la prise en charge des fournitures.
- M. HENRION remercie les élus (es) qui ont participé aux travaux de réfection du 2^{ème} étage ; 130h ont déjà été consacrées bénévolement. La prochaine réunion de travail aura lieu le 20 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h00.

Lu et approuvé :